

**DÉPARTEMENT DU DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL ET DE L'ENVIRONNEMENT**SERVICE DE LA FAUNE, DES FORÊTS
ET DE LA NATURE
SECTION FORÊTS

Couvets, le 22 avril 2021

Bulletin d'évaluation du danger d'incendie de forêt dans le Canton de Neuchâtel

Danger d'incendie de forêt

-  Faible
-  Limité
-  Marqué
-  Fort
-  Très fort

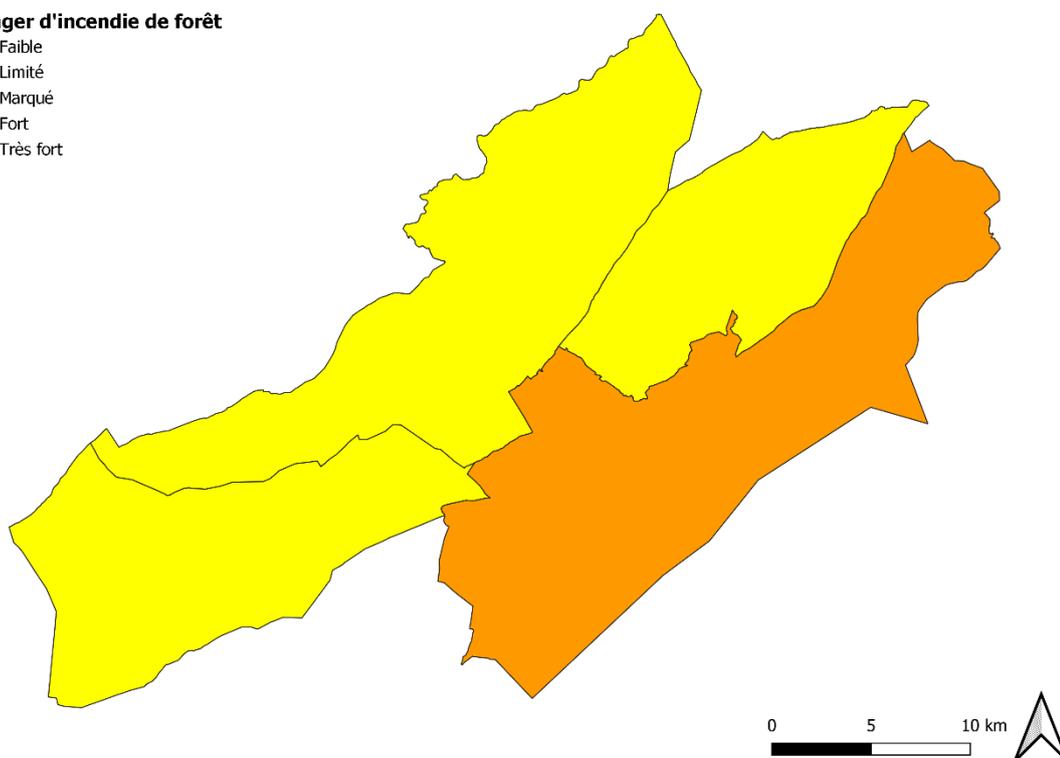


Figure 1 : situation de danger dans le canton de Neuchâtel

1. Degré de danger

Dans la région de danger du Littoral, le danger d'incendie de forêt est de degré 3 – marqué.

Dans la région de danger des Montagnes et vallées, le danger d'incendie de forêt est de degré 2 – limité.

Avertissement :

Le danger d'incendie de forêt est évalué pour l'ensemble d'une région de danger. Localement, il peut donc être différent de celui de la région de danger, notamment dans les versants exposés sud-est jusqu'au sud-ouest, en cas de vent et / ou aux endroits présentant une part importante de végétation sèche.

2. Mesure des autorités

Appel à la plus grande prudence pour faire du feu.

3. Description du danger

Dans la région de danger du Littoral, le degré de danger d'incendie de forêt est « marqué » (degré 3), des incendies de forêts y sont possibles. En cas de feu, la litière peut s'enflammer très facilement. Du fait de l'absence de végétation verte au sol, ils peuvent se propager rapidement, notamment dans les versants secs. La couche inférieure du sol est encore humide et donc ignifuge, de sorte que l'intensité et la profondeur du feu seraient probablement limitées. La couche d'humus supérieure brûlerait partiellement.

Des feux de couronnes sont possibles dans les peuplements de conifères (notamment pour de petits arbres), ainsi que dans les versants en pente. En cas de vent, il faut s'attendre à la présence de flammèche, en particulier dans les peuplements de conifères.

Dans la région de danger des Montagnes et Vallées, le degré de danger d'incendie de forêt est « limité (degré 2), des petits incendies peuvent s'y produire. La litière peut s'enflammer facilement mais les couches inférieures du sol limitent la propagation du feu car elles sont humides. En cas d'incendie, l'intensité du feu et sa profondeur seraient probablement faibles.

Des feux de couronnes peuvent se déclarer dans les peuplements de conifères composés de (petits) arbres isolés ou regroupés ainsi que sur les versants en pente.

Le tableau 1 montre les indices calculés par station météo de référence et région de danger ainsi que les degrés de danger d'incendie déterminés

Région de danger	Station	FFMC	DMC	DC	BUI	FWI	Degré
Littoral	Cressier	87	37	76	37	9	3 - marqué
Montagnes et vallées	La Chaux-de-Fonds	85	11	30	12	6	2 - limité

Les indices indiqués dans le tableau 1 sont ceux de la veille en début d'après-midi et ils peuvent varier rapidement dans les jours qui suivent.

4. Situation générale

Le début de semaine a connu des températures maximales aux alentours de 13-15° en plaine avec une alternance de soleil et de passages nuageux. Quelques averses isolées sont survenues, mais généralement en quantité insuffisante pour humidifier durablement la litière forestière. Une bise faible à modérée avec l'action conjuguée d'un rayonnement solaire direct en l'absence de canopée a asséché rapidement la litière forestière. Elle est généralement sèche et son inflammabilité élevée.

Deux incendies de forêt sont survenus sur le littoral à Peseux et Neuchâtel, dont l'un a montré que la propagation du feu est rapide en raison de l'absence de végétation verte au sol pour la freiner et une litière sèche.

5. Évolution et tendance

Le temps d'ici la fin de semaine devrait être ensoleillé, malgré un risque d'averses localement durant la journée de jeudi, mais en quantité insuffisante pour améliorer significativement la situation. Les températures devraient s'élever jusqu'à 18-19° d'ici dimanche. Une bise faible à modérée est attendue jusqu'à vendredi. Durant le week-end, elle devrait faire place à un vent d'ouest.

Avec des prévisions annonçant ces conditions jusqu'en fin de semaine, avec l'absence de canopée limitant le rayonnement solaire au sol et qu'une très faible végétation verte au sol en plaine et son absence en montagne, non seulement la couche de litière continuera à s'assécher, mais aussi la couche supérieure du sol. Des incendies de forêt peuvent donc se déclencher très facilement et se propager aisément.

Des précipitations sont attendues pour le début de semaine prochaine. La situation pourra être réévaluée en fonction de leur importance si nécessaire.

6. Information sur les bulletins d'évaluation du degré de danger d'incendie de forêt de la semaine prochaine

Le prochain bulletin d'évaluation du degré de danger d'incendie de forêt est prévu pour jeudi prochain¹, mais si le danger devait varier de manière importante, une évaluation sommaire intermédiaire peut être réalisée.

Diffusion : ORCCAN ; arrondissements forestiers et cantonnements forestiers.

7. Remarque générale

Le présent bulletin d'évaluation du degré de danger d'incendie de forêt et de broussailles est destiné à l'information interne des autorités travaillant à la prévention, la gestion et l'intervention en cas d'incendie de forêt et n'est pas destiné à une diffusion publique. En règle générale, les évaluations sont réalisées chaque semaine le jeudi, et plus fréquemment au besoin.

Le présent bulletin d'évaluation n'est produit que dès un degré de danger 3 – marqué.

¹ En cas de férié, il est avancé au jour ouvrable précédent.